



Absence à une réunion: motif d'avertissement ?

Par minet, le **16/03/2010** à **11:56**

Bonjour

Le vendredi 5 mars, mon pdg m'envoie par mail une invitation a une réunion le samedi 13 mars à 11h00.(mail outlook avec participation obligatoire)

Le vendredi 12 mars, je lui informe verbalement que je ne pourrai etre présent. il ne dit rien Je suis responsable Qualité en IAA volaille et je travaille du lundi au vendredi (rares sont les samedis)

le lundi 15 mars, mon PDG me remet en main propre un courrier [fluo]d'AVERTISSMENT[/fluo] pour mon absence de ce samedi
ma question est: Cela vaux t il un avertissement ?
est ce une faute?

merci de votre aide